

100% FIBRE EN 2023

Lettre d'information #01 / Mars 2021



PROJET
YONNE
NUMÉRIQUE



Les étapes du déploiement de la fibre optique au 14.01.2021

- Identification des adresses et études diverses
- Travaux en cours
- Délai réglementaire avant commercialisation
- Commercialisé
- Investissement privé hors étude (zone AMII)

Une **carte interactive** du déploiement de la fibre optique dans l'Yonne est mise en ligne sur le site du Département Yonne.fr : www.yonne.fr/territoire/amenagement-numerique

Elle vous permet de voir à quel stade en est le déploiement sur votre commune: études, travaux, gel commercial ou commercialisé.

De plus, en tapant **votre adresse**, vous pourrez prendre connaissance de la date prévisionnelle à laquelle des **offres d'accès à la fibre** seront disponibles pour votre localisation.

AVANCEMENT DES PRISES COMMERCIALISÉES

Réseau d'Initiative Public sous maîtrise d'ouvrage du Département (RIP1*)



Réseau d'Initiative Public Délégation de Service Public (RIP2 DSP*)



0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

■ Prises commercialisées ■ Reste à faire

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **Début des travaux** sur la Communauté de Communes de Serein et Armance.
- **Pose des Noeuds de Raccordements Optiques (NRO*)** de : Seignelay, Tonnerre, Ligny-le-Châtel et Cussy-les-Forges.
- **Pose des Sous Répartiteurs Optiques (SRO*)** de : Tonnerre, Rouvray, Chemilly-sur-Yonne, Héry et Seignelay.
- **Visites Mairie prévues par Yconik dans les communes suivantes** : La Celle-Saint-Cyr, Montholon, Les Ormes, Saint-Maurice-le-Vieil, Pourrain, Toucy, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe, Châtel-Censoir, Vezelay.

RÉSUMÉ DE LA PÉRIODE ÉCOULÉE :

- **Les zones mises en service BFC Fibre** : La Roche-Saint-Cydroine, Charmoy, Bonnard, Ormoy, Cheny et plusieurs secteurs sur Migennes.
- **Yconik a débuté les travaux** sur les communes de Champigny, Chaumont, Villemanoche et Crain.
- **Yconik a tenu des réunions d'information générale avec les communes suivantes** : Tonnerre, Sergines, Vinneuf, Saint-Loup-d'Ordon, Fontaine-la-Gaillarde, Molinons, Gron, Voisines, Villeneuve-l'Archevêque, Subigny, Lailly, Seignelay, Héry, Jaulges, Neuvy-Sautour, Sormery, Lasson, Hauterive, Saint-Florentin, Vermenton, Sainte-Pal-laye, Deux-Rivières, Saint-Moré, Lichères-près-Aigremont, Mailly la Ville, Champigny, Thorigny-sur-Oreuse, Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes, La Postolle, Bussy-le-Repos, Ligny-le-Chatel, Savigny-sur-Clairis, Egriselles-le-Bocage, Saint-Julien-du-Sault, Verlin, Saint-Aubin-sur-Yonne, Cozy, Perceneige, Brannay, Pont-sur-Yonne, Armeau, Lixy, Cussy-les-Forges, Busnières, Savigny-en-Terre-Plaine, Beauvilliers, Guillon-Terre-Plaine, Magny, Saint-André-en-Terre-Plaine.

EN BREF...

ÉQUIPEMENTS POSÉS SUR LE TERRITOIRE :

2 NRO par BFC Fibre et 2 NRO par Yconik
24 SRO par BFC Fibre et 13 SRO par Yconik



Inauguration du Nœud de Raccordement Optique de Sergines le 15.03.2021 en présence de :
Michèle CROUZET Députée de l'Yonne, Patrick GENDRAUD, Président du Conseil Départemental de l'Yonne,
Malika OUNES, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Yonne, Alexandre BOUCHIER, Conseiller Départemental du canton de Thorigny-sur-Oreuse, André PITOUX, Maire de Sergines et Lionel ANSELMO, Vice-président d'Altitude Infra

* Pour plus d'informations : [Guide du déploiement de la fibre optique dans l'Yonne](#)



ATTENTION ARNAQUE !

Plusieurs mairies du département ont déjà été sollicitées par des entreprises privées se revendiquant du déploiement de la fibre piloté par le département pour des diagnostics et autres placements de matériel informatique pour les communes ou les entreprises.

Les seuls contacts effectivement agréés par le département concernent : les opérations de fiabilisation d'adressage (aussi appelées RBAL), ou les demandes d'occupation des sols pour implantation de matériel.

La liste des entreprises agréées est la suivante : Circet, Yconik, Altitude Infrastructures Construction, Manéo, Byon, Cottel, PCE, Sogetrel.

Dans le doute, n'hésitez pas à contacter LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

LES ÉQUIPES DES SOUS-TRAITANTS D'YCONIK ONT COMMENCÉ À FAIRE LES RELEVÉS DE BOITES AUX LETTRES SUR LE TERRITOIRE.

Le Relevé de Boite Aux Lettres (RBAL), c'est l'opération qui consiste à aller sur le terrain pour croiser les informations issues des bases de données nationales (type Service National de l'Adresse) avec les constatations faites de visu afin de **bien identifier chaque potentiel usager de la fibre** par une adresse unique codifiée.

Les communes ont un rôle important à jouer dans cette exercice car elles possèdent la meilleure connaissance de leur territoire.

Elles sont donc sollicitées par les sous-traitants pour collaborer à l'établissement du relevé et **elles en sont garantes en signant la conformité du RBAL.**

Elles peuvent également être actrices de la fiabilité de l'adressage de leur commune **en créant leur Base d'Adresse Locale** sur le site du gouvernement : <https://adresse.data.gouv.fr/contribuer>



EXTRAIT DE LA FOIRE AUX QUESTIONS

Aurais-je le choix de mon FAI (Fournisseur d'Accès Internet) ?

OUI : Le réseau construit par le Conseil Départemental de l'Yonne est ouvert et neutre, de sorte que tous les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI), pourront, s'ils le souhaitent, proposer des **abonnements Très Haut Débit (THD)** sur les territoires couverts.

Si vous êtes intéressé par les offres d'un FAI en particulier, vous pouvez le contacter directement pour lui demander à quelle échéance il compte proposer des offres THD dans votre commune.



LOOZE : UN VILLAGE CONNECTÉ !

L'histoire icaunaise retiendra que c'est la commune de Looze, dans le jovinien, qui a été la première dans l'Yonne à être fibrée à 100 %.

De ce fait, ses 441 habitants peuvent désormais se raccorder à la fibre optique depuis l'été 2020. Et ils en profitent largement.

Ainsi trois mois après l'ouverture commerciale, 30% des foyers étaient raccordés et **aujourd'hui**, c'est presque la moitié des habitants (47%) qui accède au très haut débit via la fibre optique du département.

Interrogé, Monsieur **Laurent Chat**, maire de cette commune rurale, a répondu : « *Enfin, le rural n'est plus délaissé en accédant aujourd'hui aux mêmes technologies que les zones urbaines. C'est un vrai succès, en particulier pour les habitants obligés de travailler ou d'étudier à distance.* »



Sous-répartiteur optique de Looze